

Maître d'Ouvrage
Commune de SAINT JEAN LA POTERIE représentant le Groupement de
**commandes regroupant les communes d'ALLAIRE, BEGANNE, SAINT
 JEAN LA POTERIE ET LES FOUGERETS**

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

PROGRAMME ANNEE 2018

Dérasement des accotements et curage de fossés – LOT n° 2

Bordereau de prix

Prix n°	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)	Quantité mètres linéaires	Prix total H.T.
01	DERASEMENT DES ACCOTEMENTS			
	Commune d'ALLAIRE		10 000*	
	Commune de BEGANNE		4 470*	
	Optionnel		1 900*	
	Commune de SAINT-JEAN-LA-POTERIE		1 500*	
	Ce prix rémunère : - la signalisation de chantier, - le dérasement, le chargement des produits dérasés, et le transport sur les sites trouvés par l'entreprise. Le mètre linéaire :			
02	CURAGE DE FOSSES			
	Commune d'ALLAIRE		10 000*	
	Commune de BEGANNE		100*	
	Optionnel		1 000*	
	Commune de SAINT-JEAN-LA-POTERIE		1 500*	
	Ce prix rémunère : - la signalisation de chantier, - le curage de fossés, le chargement des produits curés, et le transport sur les sites trouvés par l'entreprise. Le mètre linéaire :			
	Total H.T.			
	TVA 20 %			
	Total TTC			

*Le linéaire est donné à titre indicatif et pourra donc être inférieur ou supérieur.
 Le linéaire facturé sera arrêté de manière contradictoire avec le représentant légal de chaque commune du groupement de commandes.

A _____, le
 (signature)

**ATTESTATION DE PASSAGE DE L'ENTREPRISE DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE LA
CANDIDATURE AU MARCHE DE VOIRIE GROUPE DES COMMUNES D'ALLAIRE, BEGANNE,
SAINT JEAN LA POTERIE, LES FOUGERETS – LOT N°2 CURAGE DE FOSSES**

ENTREPRISE :
ADRESSE :

Date du passage	Prénom Nom	Commune	Tampon et signature
		ALLAIRE	
		BEGANNE	
		SAINT JEAN LA POTERIE	
		LES FOUGERETS	

Attestation à joindre au dossier de candidature